

AVIS d'APPEL d'OFFRES

Avis d'Appel d'Offres national (AAO)

MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
AGENCE DE DEVELOPPEMENT URBAIN

AAO N° : 02/CPMP-ADU/2026

Travaux de construction de quatre jardins d'enfants et un centre pour les enfants autistes dans les moughataas de Tevragh Zeina, Ksar, Sebkha et Teyarett à Nouakchott.

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à la publication du plan annuel de Passation des Marchés 2026 actualisé N°1 de l'ADU publié le 22/06/2026 sur le portail www.marchespublics.gov.mr
2. Cet Avis d'appel d'offres est relatif au Dossier d'Appel d'Offres national : n°02/CPMP-ADU/2026
3. L'Agence de Développement Urbain (ADU) a obtenu dans le cadre de l'exécution de la phase II du programme prioritaire pour le développement de la ville de Nouakchott des fonds pour financer l'exécution des **Travaux de construction de quatre jardins d'enfants et un centre pour les enfants autistes dans les moughataas de Tevragh Zeina, Ksar, Sebkha et Teyarett à Nouakchott**, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés de ces travaux.
4. Les travaux seront exécutés au niveau des communes de Nouakchott, dans un délai ne dépassant pas **Dix (10) mois**.
5. L'ADU sollicite des offres sous plis fermés de la part des entreprises candidates éligibles disposant chacune d'un certificat de classification conformément au décret N°000314/MHUAT et répondant aux qualifications requises pour exécuter les travaux de construction des équipements Similaires et dans les proportions figurants dans ledit décret ainsi qu'il suit :

LOT	BAT
Lots(1,2,3,4)	BAT 2
Lots 5	BAT 3

6. Le présent appel d'offres est un Appel d'offres national ouvert *en 05 Lots*.

Les soumissionnaires étrangers seul ou en groupement doivent répondre aux exigences

suivantes :

- Avoir, sous peine de rejet, un site internet opérationnel qui doit être indiqué dans le formulaire de renseignement ;
- Fournir une attestation de non faillite, daté de moins de 06 mois, un registre de commerce et chiffre d'affaire certifiés par leur ambassade en Mauritanie ;
- Caution d'une banque étrangère certifiée par une banque locale

- Avoir une identification au niveau de la plateforme numérique de la classification

7. Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres.
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'ADU Nouakchott Tél 28584346 et y prendre connaissance des documents d'Appel d'offres de 9 h à 15 h tous les jours ouvrables du Lundi au vendredi (de 9h à 11h) et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres
9. Les exigences en matière de qualification sont :
 - Avoir au cours des 3 dernières années un chiffre d'affaire moyen annuel par lot supérieur ou égal à :
12 300 000 MRU pour les candidats classés BAT 2
28 000 000 MRU pour les candidats classés BAT 3
 - Le bilan doit être certifié par un expert-comptable agréé ;
 - Avoir accès aux ressources financières nécessaires à l'exécution des travaux. Une attestation d'autofinancement est fixée à :
4 000 000 MRU par lot pour les candidats BAT 2
8 000 000 MRU par lot pour les candidats BAT 3

Avoir une expérience spécifique, d'au moins deux marchés de construction de bâtiments de nature, de complexité similaire en volume et en nature avec satisfaction du maître d'ouvrage durant les cinq dernières années. Les expériences non attestées par un maître d'ouvrage public ou parapublic ou organisation internationale reconnue, ne seront pas prises en considération. Ces attestations doivent être accompagnées des pages de garde et la lettre d'engagement des contrats et les PV de réception.

- Disposer en nombre, quantité et qualité suffisante des matériels et équipements nécessaires à la réalisation des travaux (voir les critères de qualification).
- Disposer de moyens humains ayant les qualifications et expériences requises pour effectuer l'administration et de l'exécution du Marché. Les CV et les diplômes de ces personnes doivent être fournis (Voir les critères de qualification).

NB : un soumissionnaire peut postuler pour tous les lots mais ne peut avoir plus de deux lots.

- N'est autorisé à participer un soumissionnaire ayant un marché résilié avec l'ADU durant les trois années (2023, 2024 et 2025) ou un marché en cours présentant un retard important (plus de 50%)
- Pour être éligible, l'entreprise doit disposer d'un plan de charge annuel inférieur à 100%, calculée sur la base de l'ensemble des marchés en

cours conclus avec le MHUAT, ses agences sous tutelle, et la délégation de TAAZOUR.

10. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'ADU contre un paiement non remboursable de 10 000 MRU ou sa contre-valeur dans une monnaie librement convertible. La méthode de paiement sera un paiement non remboursable par versement du montant au compte de l'ADU N° **430300581** ouvert **au Trésor Public**. Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés seule la copie cachetée et paraphée fait foi (les DQE et Les plans Architecturaux seront transmis en version électronique).
11. Les offres devront être rédigées en langue française en version **électronique(PDF)** et **physique** et devront être déposées à l'adresse indiquée dans le DAO au plus tard le Mardi **11 Aout 2026 à 12 h 00 TU**.

Les offres qui ne parviendront pas à l'heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes, en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis et à la **Salle de Reunion de l'Agence de Développement Urbain ADU**- siège social Z R C, Lot n° 617, Tél : 22096666, 28584345, email : adu@adu.mr, BP : 5215 Nouakchott au plus tard Le Mardi **11 Aout 2026 à 12 h 05 TU**.

12. Les offres doivent comprendre jours une garantie de soumission **par lot**, d'une validité de 120 jours, d'un montant de :

200 000 MRU pour BAT 2

390 000 MRU pour BAT 3

13. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de *90 jours*, à compter de la date limite de dépôt des offres.

Le Directeur Général

Sidi Mohamed Bouna

